Image not found or type unknown

Congé de mon bailleur,expiration en sept, je suis en retraite

Par **nanou170**, le **26/06/2013** à **14:39**

Bonjour, mon bailleur ne renouvelle pas mon bail qui se termine au mois de septembre; j'ai été prévenu à temps, mais j' ai 65 ans et suis à la retraite depuis le 1er avril. Mes ressources ont diminuées et je n'arrive pas à retrouver un autre logement, je suis inscrite comme demandeur de logement social depuis plus de 10 ans, je ne sais pas quoi faire, pouvez-vous m'aider et me dire ce qu'il va arriver à expiration du congé. merci de votre réponse

Par **janus2fr**, le **26/06/2013** à **14:43**

Bonjour,
Comme vous n'avez pas encore 70 ans, vous ne disposez d'aucune protection particulière. Si le congé vous a bien été donné dans les règles, vous devrez avoir quitté les lieux au terme du préavis.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés